

Yannick POMMELLET

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
64, avenue Alphand
94160 SAINT-MANDE

Tél. 01.43.65.07.54
Fax 01.41.74.08.51
Port. 06.08.41.40.61
Email : pommellet.yannick@wanadoo.fr

ASSOCIATION A.R.D.E.U.R.
19, rue Bailly
92200 NEUILLY SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Yannick POMMELLET

Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
64, avenue Alphand
94160 SAINT-MANDE

Tél. 01.43.65.07.54
Fax : 01.41.74.08.51
Port. 06.08.41.40.61
Email : pommellet.yannick@wanadoo.fr

ASSOCIATION A.R.D.E.U.R.
19, rue Bailly
92200 NEUILLY SUR SEINE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale en date du 16 décembre 2009, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association A.R.D.E.U.R. tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. – Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des

montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels, établis selon les principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance que les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification supplémentaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. – Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Saint-Mandé, le 25 mai 2011

Yannick POMMELLET
Commissaire aux Comptes

YANNICK POMMELLET
Expert-Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes inscrit
64 Avenue Alphand
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. 01 43 65 07 54
Fax 01 41 74 08 51

ASSOCIATION ARDEUR

19 RUE BAILLY

92200 NEUILLY SUR SEINE

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

ASSOCIATION ARDEUR

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif Immobilisé						
Autres immobilisations incorporelles	3 926,83	3 926,83				
Autres immobilisations corporelles	45 012,01	31 733,01	13 279,00	2,49	12 613,48	2,46
Autres immobilisations financières	3 099,73		3 099,73	0,58	3 099,73	0,61
TOTAL (I)	52 038,57	35 659,84	16 378,73	3,07	15 713,21	3,07
Actif circulant						
Clients et comptes rattachés	196 275,78		196 275,78	36,74	208 586,15	40,73
Autres créances					187,60	0,04
. Personnel	3 000,00		3 000,00	0,56	2 675,00	0,52
. Organismes sociaux	66 187,95		66 187,95	12,39	36 011,86	7,03
. Autres						
Valeurs mobilières de placement	97 860,79		97 860,79	18,32	97 860,79	19,11
Disponibilités	151 199,08		151 199,08	28,30	147 220,95	28,75
Charges constatées d'avance	3 315,27		3 315,27	0,62	3 897,90	0,76
TOTAL (II)	517 838,87		517 838,87	96,93	496 440,25	96,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	569 877,44	35 659,84	534 217,60	100,00	512 153,46	100,00

YANNICK POMMELLET
 Expert-Comptable D.P.L.E
 Commissaire aux Comptes inscrit
 64 Avenue Alphand
 94160 SAINT-MANDÉ
 Tél. 01 43 65 07 54
 Fax 01 41 74 08 51

ASSOCIATION ARDEUR

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	255 682,52	47,86	255 682,52	49,92
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	120 420,97	22,54		
Report à nouveau				
	29 726,51	5,56	120 420,97	23,51
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement	-9 745,00	-1,81	-8 781,00	-1,70
	TOTAL (I)	74,14	367 322,49	71,72
	TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges				
	TOTAL (III)			
Emprunts et dettes				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 031,37	1,69	10 720,83	2,09
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	26 845,89	5,03	23 727,00	4,63
. Organismes sociaux	102 255,34	19,14	105 091,14	20,52
. Autres impôts, taxes et assimilés			5 292,00	1,03
	TOTAL (IV)	25,86	144 830,97	28,28
	TOTAL PASSIF (I à V)	100,00	512 153,46	100,00

YANNICK POMMELLET
 Expert-Comptable D.P.L.E
 Commissaire aux Comptes inscrit
 64 Avenue Alphaad
 94160 SAINT-MANDÉ
 Tél. 01 43 65 07 54
 Fax 01 41 74 08 51

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Production vendue services	1 404 732,71		1 404 732,71	100,00	1 515 743,63	100,00	-111 011	-7,31
Chiffres d'Affaires Nets	1 404 732,71		1 404 732,71	100,00	1 515 743,63	100,00	-111 011	-7,31
Subventions d'exploitation			160 395,00	11,42	154 362,68	10,18	6 033	3,91
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			83 291,95	5,93	78 130,42	5,15	5 161	6,61
Autres produits			19 310,00	1,37	22 860,00	1,51	-3 550	-15,52
Total des produits d'exploitation			1 667 729,66	118,72	1 771 096,73	116,85	-103 367	-5,83
Autres achats et charges externes			118 772,30	8,46	114 688,36	7,57	4 084	3,56
Impôts, taxes et versements assimilés			88 853,85	6,33	95 147,91	6,28	-6 294	-6,61
Salaires et traitements			1 183 842,43	84,28	1 205 410,82	79,53	-21 568	-1,78
Charges sociales			252 584,70	17,98	248 448,30	16,39	4 136	1,66
Dotations aux amortissements sur immobilisations			5 325,16	0,38	12 162,10	0,80	-6 837	-56,21
Autres charges			1 005,61	0,07	15 535,20	1,02	-14 530	-93,52
Total des charges d'exploitation			1 650 384,05	117,49	1 691 392,69	111,59	-41 008	-2,41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			17 345,61	1,23	79 704,04	5,26	-62 359	-78,23
Autres intérêts et produits assimilés			1 095,37	0,08	787,80	0,05	308	39,14
Reprises sur provisions et transferts de charges					12 628,00	0,83	-12 628	-100,00
Total des produits financiers			1 095,37	0,08	13 415,80	0,89	-12 320	-91,83
Total des charges financières								
RÉSULTAT FINANCIER			1 095,37	0,08	13 415,80	0,89	-12 320	-91,83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			18 440,98	1,31	93 119,84	6,14	-74 679	-80,19
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			13 789,31	0,98	38 854,86	2,56	-25 065	-64,50
Produits exceptionnels sur opérations en capital			964,00	0,07	4 220,00	0,28	-3 256	-77,15
Total des produits exceptionnels			14 753,31	1,05	43 074,86	2,84	-28 321	-65,74
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			3 467,78	0,25	3 145,73	0,21	322	10,24
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					12 628,00	0,83	-12 628	-100,00
Total des charges exceptionnelles			3 467,78	0,25	15 773,73	1,04	-12 306	-78,01
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			11 285,53	0,80	27 301,13	1,80	-16 016	-58,65
Total des Produits			1 683 578,34	119,85	1 827 587,39	120,57	-144 009	-7,87
Total des Charges			1 653 851,83	117,73	1 707 166,42	112,63	-53 315	-3,11
RÉSULTAT NET			29 726,51	2,12	120 420,97	7,94	-90 694	-75,30
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier			4 179,56	0,30	5 014,47	0,33	-835	-16,64

YANNICK POMMELLET
 Expert-Comptable D.P.L.E
 Commissaire aux Comptes inscrit
 64 Avenue Alphonse
 94160 SAINT-MANDÉ
 Tél. 01 43 65 07 54
 Fax 01 41 74 08 51

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2010 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2009 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
------------------------------	---	---	-----------------------------------	---

--	--	--	--	--

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat	100 000,00	100 000,00		
Prestations en nature	55 000,00	46 000,00		
Dons en nature				
TOTAL	155 000,00	146 000,00		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	55 000,00	45 000,00		
Personnel bénévole	100 000,00	101 000,00		
TOTAL	155 000,00	146 000,00		

YANNICK POMMELLET
 Expert-Comptable D.P.L.E
 Commissaire aux Comptes inscrit
 64 Avenue Alphan
 94160 SAINT-MANDÉ
 Tél. 01 43 65 07 54
 Fax 01 41 74 08 51



ASSOCIATION ARDEUR

19 RUE BAILLY

92200 NEUILLY SUR SEINE

ANNEXES

Aux comptes annuels présentée en Euros

Période du 01/01/2010 au 31/12/2010

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2010 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2009 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 534 217,60 .

Le résultat net comptable est un bénéfice de 29 726,51 .

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/02/2011 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

YANNICK POMMELLET
Expert-Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes inscrit
64 Avenue Alphand
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. 01 43 65 07 54
Fax 01 41 74 08 51



3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 52 038,57 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 926,83			3 926,83
Immobilisations corporelles	45 497,91	5 990,68		45 012,01
Immobilisations financières	3 099,73			3 099,73
TOTAL	52 524,47	5 990,68		52 038,57

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 35 659,84 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 926,83			3 926,83
Immobilisations corporelles	32 884,43			31 733,01
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	36 811,26			35 659,84

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Autres immob incorporell.	3 927	3 927	0	1 ans
Installations agencements	12 670	8 007	4 663	de 5 à 10 ans
Materiel de bureau et inf	28 938	22 106	6 832	de 3 à 4 ans
Mobilier	3 405	1 621	1 784	de 3 à 5 ans
TOTAL	48 939	35 660	13 279	

3.2 - Etat des créances = 271 878,73 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 099,73		3 099,73
Actif circulant & charges d'avance	268 779,00	268 779,00	
TOTAL	271 878,73	268 779,00	3 099,73

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 5 056,75 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 056,75
Disponibilités	
TOTAL	5 056,75

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 3 315,27 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

YANNICK POMMELLET
Expert-Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes inscrit
64 Avenue Alphand
94100 SAINT-MANDÉ
Tél. 01 43 65 07 54
Fax 01 41 74 08 51

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Etat des dettes = 138 132,60 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	9 031,37	9 031,37		
Dettes fiscales & sociales	129 101,23	129 101,23		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	138 132,60	138 132,60		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 67 674,04 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 753,72
Dettes fiscales & sociales	60 920,32
Autres dettes	
TOTAL	67 674,04

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 5 056,75 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	5 057
Tickets restaurant(438700)	3 000
Produits a recevoir(468700)	2 057
TOTAL	5 057

8.2 - Charges constatées d'avance = 3 315,27 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees avance(486000)	3 315
TOTAL	3 315

8.3 - Charges à payer = 67 674,04 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 754
Facture a recevoir(408100)	6 754
Dettes fiscales et sociales :	60 920
Provision congés payés(428200)	26 846
Charges sociales a payer(438000)	12 081
Autres charges a payer(438600)	21 994
TOTAL	67 674

YANNICK POMMELLET
Expert-Comptable D.P.L.E
Commissaire aux Comptes inscrit

64 Avenue Armand
94160 SAINT-MANDÉ
Tél. 01 43 65 07 54
Fax 01 41 74 08 51